

BAC +4/5 M.R.H. Manager en Ressources Humaines



© AdobeStock_74559117

> 2 ans

> Alternance

- Contrat d'Apprentissage
- Contrat de Professionalisation

> Stage alterné

- Statut étudiant
- Stage

> Formation

1 014 heures

Certification professionnelle de niveau 7 inscrite au RNCP par Ascencia Business School (Association Collège de Paris), publiée le 03/03/2017 avec effet jusqu'au 03/03/2022 - RNCP 27831 - Code NSF 315

Les du campus

> **Certification** : 100% des formations validées par des diplômes d'Etat ou par des titres enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), du BAC+2 au BAC+5

> **Pédagogie** : Accompagnement individualisé, suivi de l'étudiant tout au long de sa formation par un référent

> **Vie étudiante** : Bureau des Etudiants (Intégration, événements extra-scolaires, gala de fin d'année, remise des diplômes...)

> **Relation entreprise** : Aide personnalisée à la recherche d'entreprise (stages ou alternance) + de 600 entreprises partenaires. 2/3 des alternants sont placés par les chargés des relations entreprise.

Taux de satisfaction : 100 % (sortants 2021)

Conditions d'accès

Être titulaire d'un BAC +3 ou être titulaire d'un titre RNCP de niveau 6 ou justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans dans des responsabilités de manager.

Qualités requises

Vous êtes rigoureux, enthousiaste, dynamique, curieux, force de propositions, disponible, doté d'un fort esprit d'équipe, respectueux du caractère confidentiel de la fonction, vous avez le sens de l'écoute .

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Nous étudions au cas par cas les besoins spécifiques des bénéficiaires afin de mobiliser les moyens et les réseaux nécessaires pour prendre en charge ou orienter les personnes en situation de handicap.



Le programme

BLOCS DE COMPETENCES (Activités professionnelles)

BLOC 1

Politique
Management
stratégique
Approche globale
de l'entreprise

BLOC 2

Approche juridique
du domaine
des Ressources
Humaines

BLOC 3

Approche gestionnaire
du domaine
des Ressources
Humaines

BLOC 4

Approche managériale
du métier
des Ressources
Humaines

BLOC 5

Innovier
dans le domaine
des Ressources
Humaines



> 2 modalités de formation

	FORMATION EN ALTERNANCE	FORMATION EN STAGE ALTERNE
Entreprise pratique professionnelle	Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 2 à 3 semaines par mois en entreprise	Durée minimale du stage : 6 mois par année de formation
Frais de formation à la charge de l'étudiant	0 € (Coût pris en charge par l'Etat)	3 480 € par année de formation
Taux d'obtention à l'examen 1ère session 2019/2021	100 %	
Taux de poursuite d'études Sortants 2021	0 %	
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	100 %	



INSCRIPTIONS

Compléter un formulaire d'inscription via un QR CODE ou un lien communiqué sur les salons, sur notre site internet ou lors de nos portes ouvertes afin de recevoir un dossier d'inscription.

Retourner ce dossier avec les documents précisés dans la procédure d'inscription envoyée par mail.

L'admission est prononcée selon une étude du dossier et un entretien individuel de motivation et sous réserve de signer un contrat d'alternance.



Objectifs du métier

En toute responsabilité et autonomie, le **Manager RH** exerce les activités suivantes :

- **Participe** à la politique générale de l'entreprise en apportant son expertise RH,
- **Garantit** le respect de la législation du travail,
- **Anticipe** l'évolution des réglementations et **prévient** les risques psycho-sociaux et de santé/sécurité au travail,
- **Coordonne et contrôle** la gestion sociale et administrative du personnel,
- **Manage** la performance sociale de l'entreprise et **développe** les compétences managériales du personnel
- **Est responsable** du développement des innovations sociales de l'entreprise

Secteurs d'activités

Cabinet conseil RH, Agence d'intérim, Cabinet de recrutement, Industrie/Aéronautique/Energie, Grande distribution/Services marchands, Tourisme/Hôtellerie, Société de services, Administration, Service santé/Actions sociales...



METIERS VISES

- > **Manager en RH**
- > **DRH du personnel**
- > **Gestionnaire paie et administration du personnel**
- > **Conseiller en développement personnel**
- > **Responsable du développement des ressources humaines**
- > **Formateur en RH**
- > **Gestionnaire des formations**
- > **Responsable de recrutement...**